

7.00 crédits	45.0 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Vannuscorps Gilles ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Modèles théoriques, examen, diagnostic différentiel et prise en charge des pathologies de la parole d'origine centrale, des dysarthries et des disfluences.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de comprendre et de décrire les troubles de la parole d'origine centrale les plus fréquents, de les différencier et d'en connaître les hypothèses étiologiques. Il maîtrisera également les principaux moyens d'évaluation et de prise en charge.</p> <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise prioritairement à amener les étudiants à :</p> <p>A1.Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation</p> <p>B1.Maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation)</p> <p>Secondairement, ce cours vise à amener les étudiants à :</p> <p>A2.Analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation (individu, groupe ou organisation) en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation du cours vise à mesurer l'atteinte des acquis d'apprentissage visés. Cette évaluation comprendra deux parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un examen composé de questions ouvertes (sur 15 points). La langue d'évaluation est le français. Pour autant que la situation sanitaire liée à la COVID-19 le permette, les examens de première et de seconde session seront des examens écrits et se dérouleront en présentiel. Si la situation sanitaire ne permet pas l'organisation d'un examen en présentiel, alors un examen oral en distanciel sera organisé. 2. La réalisation d'un travail de groupe consistant à présenter à l'oral (en français) un travail de recherche publié dans le domaine de la parole et de ses troubles (sur 5 points). <p>Ce cours a recours au principe de la note absorbante, c'est à dire que les deux parties (1) et (2) du cours doivent être réussies (au moins 7.5/15 pour l'examen écrit et au moins 2.5/5 pour le projet de communication) pour obtenir une note égale ou supérieure à 10/20. Concrètement, si les deux parties sont réussies ou si les deux parties sont échouées, la note finale, sur 20, sera la somme des points obtenus aux parties (1) et (2). Par contre, si une partie est réussie que l'autre est échouée, l'étudiant recevra la note correspondant à celle de la partie échouée, qui "absorbe" la note de l'autre partie. Dans ce cas de figure, la note de la partie réussie sera considérée acquise, et conservée. Donc, seule la partie échouée devra faire l'objet d'une nouvelle évaluation.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Exposés magistraux et travaux pratiques en présentiel pour autant que la situation sanitaire liée à la COVID-19 le permette.</p> <p>Les étudiants réaliseront un travail de groupe consistant à identifier et à présenter à l'oral un travail de recherche publié dans le domaine de la parole et de ses troubles.</p>
Contenu	<p>1. Comprendre, diagnostiquer et prendre en charge les principaux troubles de la parole d'origine "centrale"</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre, diagnostiquer et prendre en charge les dysarthries - Comprendre, diagnostiquer et prendre en charge l'apraxie de la parole et de la dyspraxie verbale - Comprendre, diagnostiquer et prendre en charge le bégaiement - Introduction aux autres troubles de la parole d'origine centrale: mutismes, anarthries etc. <p>2. Devenir un clinicien autonome dans le domaine de la parole et de ses troubles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à trouver, lire, évaluer, utiliser des publications scientifiques à des fins cliniques et échanger/communiquer à leur propos <p>OBJECTIFS</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant devra être capable, d'utiliser ses connaissances et/ou de trouver l'information nécessaire afin de comprendre, prévenir, diagnostiquer et prendre en charge efficacement les troubles de la parole résultant de troubles centraux: les dysarthries, les apraxies de la parole, la dyspraxie verbale, le bégaiement et d'autres troubles de la parole.</p>

	L'étudiant sera aussi capable de trouver des articles scientifiques pertinents pour répondre à ses questions, de les lire, de les évaluer et de les présenter.
Ressources en ligne	Toutes les informations concernant ce cours seront disponibles sur l'espace dédié au cours sur Moodle (l'agenda, les supports, les annonces, etc).
Autres infos	Un excellent (mais non obligatoire) livre introductif aux matières enseignées dans les cours LLOGO1327 et 2142 est: The Neural Control of Speech (https://mitpress.mit.edu/books/neural-control-speech)
Faculté ou entité en charge:	ELOG

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en logopédie	LOGO2M	7		